

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 49-196-1913 Mesure Diverse.

n° 49-196-1913

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

20 février 1913

Numéro JO

n° 196 du 28/02/1913

Date du numéro

28 février 1913

### TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de 7 mois, à passer en France, est accordé à M. Frangeul, chef du service des Douanes et Contributions. Il prendra passage avec sa femme et sa fillette, sur le paquebot des Messageries Maritimes, attendu à Djibouti le 2 mars 1912.